

BULLETIN MUNICIPAL DE SOUZY



DECEMBRE 2025 – n°7/2025

Mairie 69610 SOUZY – Tél. 04 74 70 05 17 – mairie@souzy.fr .

Accueil du public : lundi 14h-18h ; mardi 9h-12h ; jeudi 9h-12h ; vendredi 14h-18h

Site internet : www.souzy.fr – Suivez-nous sur notre page Facebook et recevez toutes les infos sur Panneau Pocket



Photo de Bernard Deblois, ancien agent technique municipal (décembre 2025)



CONSEIL MUNICIPAL DE SOUZY

Séance du jeudi 11 décembre 2025 PROCES-VERBAL

SEANCE N°09/2025

Étaient présents: Guy SAULNIER – Daniel MURE – Sandrine PONCET – Cindy CARRA – Pascale VERNAY – Lionel VERRIERE – Patrick VOLAY.

Étaient excusés: Cyrille PUPIER – Céline BESSON – Alexandre GERIN – Denis PONCET

Était absent: Luc TAVERNIER.

Ordre du jour

- 1) Point sur les dossiers et travaux en cours
- 2) Projet d'aménagement du futur parking, demande de subvention au titre de la DSIL 2026
- 3) Amendes de Police 2025
- 4) Acquisition d'un terrain
- 5) Adhésion aux contrats Prévoyance et Santé proposés par le Centre de Gestion du Rhône
- 6) Mise en place d'un droit de place
- 7) Finances : décision modificative n°1, admission en non-valeur
- 8) Demande de subvention
- 9) Conseil d'école, SIVOS
- 10) Chèques cadeaux personnel communal
- 11) Distribution des sacs poubelles, vœux du maire
- 12) Informations diverses
- 13) Questions diverses

Monsieur le Maire excuse Cyrille Pupier, Céline Besson, Alexandre Gerin et Denis Poncet.

Il rappelle les principaux points évoqués lors du précédent conseil municipal du 23 octobre 2025. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance est approuvé à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance

Sandrine Poncet est désignée secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

1) Dossiers et travaux en cours

Rue de l'école

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux. Un problème subsiste pour la partie entre l'escalier de M. Beauquis et les bordures, la chaussée est en effet trop étroite pour le passage de la lame de déneigement. Après concertation, il est décidé de mettre l'enrobé au niveau des bordures des trottoirs. Monsieur le Maire informe que d'ici le 31 décembre 2026, toutes les communes de France devront avoir supprimé toute place de stationnement à moins de cinq mètres des passages piétons.

Panneaux mobiles salle polyvalente

La poutre et les rails ont été posés. Nous sommes dans l'attente des échantillons pour le choix des couleurs des panneaux.

Projet d'hôtel d'entreprises dans la ZA Bellevue

Monsieur le Maire informe que la CCMLD a choisi l'architecte du projet suite à un concours de maîtrise d'œuvre.

Odeurs ZA Bellevue

Le bureau d'études a établi le bilan de l'enquête réalisée auprès des riverains durant les mois de septembre et octobre. Il y a eu au total 61 déclarations provenant de 6 riverains, 1 industriel et 3 salariés déclarants. Toutes les personnes sollicitées n'ont pas répondu. Au niveau des réponses reçues, les remontées sont quasi-quotidiennes, hormis les week-ends. Le bureau d'études recommande de renforcer la traçabilité des signalements avec un système de géolocalisation précis des remontées. Afin d'améliorer la définition des odeurs, il recommande également un atelier de reconnaissance des odeurs pour les riverains. Nous remercions les personnes qui ont contribué à l'enquête.

Camard

La Communauté de communes a informé les riverains qu'ils ont l'obligation de se raccorder au réseau d'eaux pluviales dans un délai de 2 ans. Monsieur le Maire informe que les trottoirs ne pourront pas être réalisés avant. Lionel Verrière et Patrick Volay soulignent qu'il serait préférable de les faire rapidement.

2) Projet d'aménagement du futur parking rue de l'école

Le bureau d'études GINGER CEBTP, en charge de l'étude géotechnique de conception, a remis son rapport. Cette étude permet au bureau d'études REALITES d'avancer sur le dossier d'avant-projet.

Par ailleurs, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la DETR ou de la DSIL 2026 pour la réalisation de ce nouvel équipement public. Accord du conseil municipal.

En parallèle, le dossier de révision allégée du plan local d'urbanisme peut être élaboré. Monsieur le Maire informe qu'une dotation générale de décentralisation (DGD) de 1582.50 € a été attribuée par la Préfète du Rhône pour cette procédure.

Monsieur le Maire informe également qu'il a pris contact avec M. et Mme Chazelles pour l'acquisition d'une bande de terrain permettant de relier le futur parking au chemin des Roches, en longeant le lotissement les Grillons. M. et Mme Chazelles ont donné leur accord pour une cession.

Patrick Volay demande si le Département ou la Communauté de Communes a prévu d'aménager la partie haute de la route des Grandes Terres. Cette portion est dangereuse pour les piétons. Monsieur le Maire indique qu'il avait sollicité le Président du Département sur cette problématique début juillet et qu'un rapport devait nous être remis courant décembre. Une relance auprès du service voirie ouest du Département sera faite.

3) Amendes de Police 2025

Le Département du Rhône nous a attribué une subvention de 10 000 € au titre des amendes de police pour la réfection des trottoirs du Camard. Le conseil municipal doit délibérer pour accepter la subvention et s'engager à réaliser les travaux. Accord du conseil.

4) Acquisition d'un terrain

Monsieur le Maire informe qu'il a échangé avec M. Kempf, propriétaire de la parcelle cadastrée A 266, située en bordure du chemin des Roches, lieu-dit le Bourg, d'une surface de 140 m². Cette acquisition permettrait, dans le futur, d'élargir le chemin des Roches en vue de l'aménagement du futur lotissement. Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal. Le conseil municipal approuve cette acquisition et charge Monsieur le Maire de sa négociation.

5) Adhésion aux contrats Prévoyance et Santé proposés par le Centre de Gestion du Rhône

Monsieur le Maire rappelle le projet de délibération en date du 24 septembre 2025 concernant la mise en place, par le Centre de Gestion du Rhône, d'un contrat collectif Prévoyance et d'un contrat collectif Santé, à compter du 1^{er} janvier 2026. Ce projet de délibération a été soumis à l'avis préalable du comité social territorial du Centre de Gestion qui a rendu un avis favorable lors de sa séance du 24 novembre 2025.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter la délibération qui prévoit :

- 1) L'approbation d'une convention d'adhésion avec le Centre de Gestion référencée PSC2026-386
- 2) L'adhésion de la commune, à compter du 1^{er} janvier 2026, aux conventions de participation Prévoyance et Santé portées par le Centre de Gestion du Rhône et aux contrats collectifs souscrits :
 - a. Pour le risque santé auprès de la MNT
 - b. Pour le risque Prévoyance auprès d'ALLIANZ VIE, via l'intermédiaire en assurance COLLECTTEAM
- 3) Le versement d'une participation mensuelle brute par agent :
 - a. Pour le risque Santé : d'un montant forfaitaire de 15 euros par agent pour toute souscription au contrat collectif MNT,

- b. Pour le risque Prévoyance : d'un montant correspondant à 50% de la cotisation payée par l'agent sur la base du régime de base du contrat collectif COLLECTTEAM ALLIANZ
- 4) L'approbation du taux de cotisation fixé à 2.05% pour le régime de base Prévoyance.
- 5) Le paiement d'une participation annuelle de 200 € au Centre de Gestion pour les frais de gestion de ces contrats. Accord du conseil municipal.

6) Mise en place d'un droit de place

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide de mettre en place un droit de place de cinq euros par demi-journée, et de dix euros par journée, pour toute occupation du domaine public communal par des commerces ambulants ou des demandes d'occupation à titre privé.

7) Finances

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve :

- La décision modificative n°2 concernant l'intégration des travaux d'eaux pluviales (Nord du Bourg et Camard) à l'article 21538 (opérations d'ordre budgétaire),
- La décision modificative n°3 concernant des virements de crédits du compte 615221 (entretien de bâtiments) vers le compte 6450 (charges sociales) pour un montant de 2500 €, et du compte 2181 100(local technique) vers les comptes 2181 061 (équipement rural d'animation) pour 1 500 € et 2188 035 (acquisition de matériel) pour 500 €.

Sur proposition du chef du Service de Gestion Comptable de Givors, le conseil municipal admet en non-valeur des redevances assainissement émises 2016 – 2017 et 2018 pour un montant total de 266.54 €.

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré M. Bitonti, conseiller référent du trésor public auprès des communes des Monts du Lyonnais. Celui-ci a souligné la bonne gestion comptable et la situation très saine des finances de la commune.

Monsieur le Maire fait part du montant du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) perçu par notre commune en 2025. Le montant s'élève à 8 719 €, alors qu'il était à 9750 € en 2024 et 10 488 € en 2023. Il souligne qu'à ce rythme de baisse, dans quelques années le montant perçu sera nul.

8) Conseil d'école, SIVOS

Sandrine Poncet rend compte de la réunion du Sivos du Collège de Ste Foy l'Argentière du 21 novembre 2025. Un nouveau principal a été nommé, M. Mavoungou, secondé par M. Carruel. 444 élèves fréquentent l'établissement dont 43 sont domiciliés à Souzy.

La participation financière de Souzy pour l'année 2026 s'élève à 714.69 €. Comme les années précédentes, elle sera fiscalisée. Sandrine Poncet explique avoir évoqué la participation des collégiens aux commémorations et a demandé s'il était possible que ce qui est fait à Ste Foy avec les élèves de 3^{ème} soit aussi appliqué dans les autres communes (travail fait avec leur professeur d'histoire). Le principal doit se renseigner.

Sandrine Poncet donne le compte-rendu de la réunion du conseil d'école qui s'est tenue le 4 novembre 2025. Actuellement 25 élèves sont inscrits à l'école. Mme Nadège Mercieux occupe les fonctions d'ATSEM depuis la rentrée scolaire. Le thème de l'année scolaire est le cirque. Différents projets seront menés tout au long de l'année : projet santé (prévention des écrans, travail sur la relaxation), prix des incorruptibles, action « Nettoyons la Nature », ... La fête de Noël aura lieu vendredi 19 décembre. Un spectacle sera proposé aux enfants le lundi 15 décembre. Une fois par mois les enfants se rendent à la bibliothèque. Cette année, il y a une évaluation d'école. L'école aimerait créer une boîte à livres à installer dans le village. Elle serait fabriquée dans le cadre du périscolaire. Le conseil municipal est remercié pour l'aide de 495 euros attribuée dans le cadre du projet cirque. Les enfants de l'école feront des dessins qui seront glissés dans les colis de Noël distribués aux personnes âgées.

9) Demande de subvention

Ce point sera d'abord évoqué en commission CCAS.

10) Chèques cadeaux Noël pour le personnel communal

Comme les années précédentes, le conseil municipal décide d'attribuer des chèques cadeaux OSER MONTS DU LYONNAIS à l'ensemble du personnel communal, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le montant attribué sera proportionnel au temps de présence durant l'année.

11) Distributions des sacs poubelles, vœux du maire

La distribution des sacs poubelle aura lieu les samedis 10 et 17 janvier 2026 de 9h à 12h, à la mairie.

Cyrille Pupier et Sandrine Poncet tiendront la permanence du 10 janvier, Pascale Vernay et Cindy Carra celle du 17 janvier.

La cérémonie des vœux du maire se tiendra le samedi 17 janvier 2026 à 18h à la salle polyvalente.

12) Informations diverses

Monsieur le Maire fait part du nouveau tarif de la redevance assainissement à compter du 1^{er} janvier 2026 : celui-ci sera uniformisé pour l'ensemble des communes de la CCMDL au prix de 2.2154 € par mètre cube.

Le conseil municipal est informé :

- Des points abordés lors du dernier conseil communautaire du 13 novembre 2025,
- Des points évoqués lors de la réunion du Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais du 21 novembre 2025,
- Des remerciements du groupe des Sans-Soucis,
- De l'arrêt à compter du 11 décembre de l'édition locale « entre Loire et Rhône » du journal le Pays.

13) Questions diverses

Daniel Mure revient sur le projet d'ombrières pour le futur parking. Vue la surface de ce parking, la commune est normalement tenue d'y installer des ombrières et/ou des arbres. Les bâtiments communaux étant déjà en autoconsommation grâce aux panneaux installés sur la toiture de la salle des fêtes et les bâtiments industriels de la ZA de Bellevue étant déjà équipés de photovoltaïques, l'opération ombrières photovoltaïques sur le parking n'apparaît pas du tout viable financièrement. En accord avec le Syder, il est décidé d'abandonner le projet d'ombrières.

Daniel Mure informe également que la chaudière de l'église est en panne. L'entreprise HESTIA Energies est intervenue plusieurs fois. Nous attendons un devis de réparation.

Fin de séance : 23h15.

Validé par le Maire, Guy SAULNIER

La secrétaire de séance, Sandrine Poncet

Le 15 décembre 2025

Calendrier des manifestations

- **Distribution des sacs poubelles** organisée par la municipalité – samedi 10 et 17 janvier de 9h à 12h – mairie
- **Cérémonie des vœux du maire** organisée par la municipalité – samedi 17 janvier à 18h – salle polyvalente
- **Matinée Boudin** organisée par l'Amicale Laïque Manienne – dimanche 18 janvier – halle municipale
- **Concours de belote** organisé par la Chasse Souzy Ste Foy – dimanche 8 février 14h – salle polyvalente
- **Repas dansant** organisé par Souzy en Famille – dimanche 8 mars – salle polyvalente
- **Elections municipales** – dimanche 15 mars de 8h à 18h – mairie, salle du conseil municipal

Etat civil 2025

Naissances

Flavie Nadine MAUVERNAY née le 4 janvier 2025

Eva Nathalie DRIVON née le 6 décembre 2025

Mariages et Publications de mariage

Jacques GRANJON et Marie-Josette Jeannie BOUCHEZ le 5 avril 2025 à Souzy

David Charles Jean DESPRAT et Claire Julie Marie VINCENT le 9 mai 2025 à Souzy

Jérôme BESSON et Céline Virginie CAHEN le 12 juillet 2025 à Souzy

Grégory CHABIN et Anne-Lise Irma TATON le 6 septembre 2025 à Souzy

Décès, Transcription de décès

Perrine Joséphine MARINIER née **FOURNION** décédée le 21 février 2025 à Souzy à l'âge de 90 ans

Gérard Maurice BUIL décédé le 1^{ER} mai 2025 à Saint-Priest-en-Jarez à l'âge de 68 ans

Jean Yves Louis GRANGE décédé le 18 mai 2025 à St-Laurent-de-Chamousset à l'âge de 80 ans

Roger Laurent VERMARE décédé le 29 juin 2025 à Lyon 5^e à l'âge de 65 ans

Dominique Paul GAREL décédé le 7 août 2025 à Courzieu à l'âge de 74 ans

Philippe GERVASONI décédé le 22 novembre 2025 à Saint-Priest-en-Jarez à l'âge de 63 ans

Sylvain Pierre Charles JOLY décédé le 6 décembre 2025 à Souzy à l'âge de 58 ans

Informations municipales

Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 24 décembre au 4 janvier inclus. En cas de besoin, vous pouvez contacter directement Monsieur le Maire au 06.80.42.91.80.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Mutuelle Santé communale

Mme Julie DURAND, conseillère santé AXA, tiendra une permanence à la mairie de Souzy jeudi 15 janvier 2026 de 10h à 12h, sur RDV uniquement.

Pour prendre RDV, vous devez contacter Mme Durand au 06.40.90.33.25.

Permanence du Bus France Service

Le bus France Service stationnera sur notre commune les mardis 13 janvier et 10 février de 9h à 11h, sur le parking de la salle polyvalente.

De nombreuses démarches administratives sont accessibles via les Maisons et le Bus France Service : retraite, impôt, logement, droit, santé, papiers d'identité, emploi....N'hésitez pas à pousser la porte du bus.

Maison France Services

Les Maisons France Services de St Laurent de Chamousset et Saint Symphorien sur Coise seront fermées du 25 décembre au 4 janvier inclus.

Cette année, 15 500 accompagnements ont été réalisés entre janvier et novembre 2025, soit 1500 supplémentaires par rapport à 2024. En 2026, les Maisons France Services se refont une beauté ! Les locaux de St Symphorien sur Coise seront en travaux dès le printemps 2026 pour une réouverture en juillet. Ceux de St Laurent de Chamousset seront rénovés à l'automne 2026.

Restos du Coeur

Devenez bénévole pour le Camion itinérant !

Pour assurer la distribution de produits alimentaires aux personnes démunies, dans le cadre du développement du camion itinérant des Monts du Lyonnais prévu début 2026.

La permanence aura lieu les lundis après-midi de 14h à 16h au parc de la Mairie de Ste Foy l'Argentière.

Si vous êtes volontaires ou que vous souhaitez vous renseigner sur la démarche, contactez stephane.duchesne@restosducoeur.org.

Elections municipales – inscription sur la liste électorale

Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2026.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous pouvez faire la démarche :

- Avant le 4 février 2026 inclus pour les inscriptions en ligne (sur le site www.service-public.gouv.fr).
- Avant le 6 février 2026 inclus pour les inscriptions en mairie.

Les pièces justificatives à fournir sont : une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Elections municipales – changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Souzy. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Souzy, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Souzy en Famille

Grand succès pour le concours de belote

Le concours de belote de Souzy-en-Famille a eu lieu le dimanche 30 novembre. Il a connu un beau succès avec la participation de 120 doublettes.

Résultats :

- 1er prix : Brigitte et Jérôme (Saint-Étienne-la-Varenne) – 2 jambons
- 2e prix : Dany et Daniel (Chaponost) – 2 épaules
- 3e prix : Isabelle et Bernard (Haute-Rivoire) – 2 jésus
- 4e prix : Jean et René (Yzeron, Saint Clément.)
 - 2 rosettes
- 5e prix : Michel et Patrick (Souzy et Saint-Genis) – 2 rôtis
- La lanterne rouge, composée de la tête et des pieds de cochon, a été remportée par Évelyne et Gérard de Brullioles

Chaque joueur a pu déguster le succulent saucisson chaud et pommes de terre.

L'association tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence ainsi que le bureau pour cette belle réussite.



FNACA

Représentation théâtrale

Samedi 13 décembre, Franck Bissardon, fils de M. Bissardon, président de la section locale de la FNACA Ste Foy St Genis Souzy, avait organisé à la salle des fêtes de Souzy une représentation théâtrale avec la collaboration de la troupe Ephémère. Une petite centaine de personnes a répondu présente. La qualité de jeu des comédiens et l'histoire de la pièce ont été saluées par le public présent. Les bénéfices de la soirée ont été reversés entièrement à l'association de la FNACA.

Un grand merci à M. Bissardon et l'ensemble de sa troupe pour cette belle animation proposée pour notre village et l'association de la FNACA.



Foyer Rural

Assemblée Générale du 12 décembre 2025

En début de soirée, le vendredi 12 décembre 2025, le Foyer Rural de Souzy a tenu son Assemblée Générale dans une ambiance constructive.

Décidée tardivement mais impérative dans un délai de 3 mois après la clôture de l'exercice fin septembre, en l'absence des présidents excusés, elle a été conduite par le trésorier Franck Grudzien secondé par le trésorier-adjoint Pascal Bruyas.

Après les remerciements à Bernard Joliet pour ses très nombreuses années à la présidence de l'association, et ceux à la trentaine de personnes présentes ou représentées, des excuses ont été adressées à la municipalité pour l'absence d'information et d'invitation à la dite Assemblée. Néanmoins, Lionel Verriere, joueur de tennis de table, la représentait. Les responsables de section, Baptiste Delenne pour le tennis de table, François Lemoine pour les foulées maniennes, Daniel Fanget pour le yoga et Sandrine Poncet excusée ont présenté le bilan d'activités 2024-2025.

Dans l'engouement des jeux olympiques de Paris, le tennis de table a accueilli de nouveaux joueurs ce qui a permis d'égaler le record du club. Les 3 équipes seniors engagées en championnat ont connu une saison délicate. Et, les 10 équipes de jeunes (une de plus que la saison précédente) ont terminé à la seconde place du Grand Ouest Lyonnais mais ont remporté le trophée du fair-play. Les entreprises Aurélien Brunet Electricité et Sultan Kébab ont participé au renouvellement de l'ensemble des survêtements des joueurs.

Les foulées maniennes ont bénéficié d'une météo favorable lors de la 15ème édition du trail, le dimanche 20 octobre 2024. Une nouvelle épreuve de 4 km venait compléter les traditionnelles courses des 11 et 21 km pour adultes. Quant aux enfants, ils couraient en fonction de leur âge 800, 1 500 ou 2 000 m dans le village. Plus de 440 coureurs ont participé ; des performances athlétiques remarquables ont été réalisées. Préparée minutieusement par une équipe de 12 personnes, sponsorisée par de nombreuses entreprises et encadrée par 80 bénévoles dynamiques, la matinée s'est déroulée avec

succès sans réel incident. La section a fait un don de 1 000 € à l'association Neurogel en Marche, engagée dans la thérapie pour les personnes paralysées.

Le yoga a connu une petite année : un seul cours les lundis de 18h30 à 19h45 pour 7 pratiquant(e)s alors que la section pouvait accueillir une ou deux personnes supplémentaires.

Le téléthon s'est déroulé le samedi 30 novembre 2024 à la salle polyvalente avec toujours l'envie de faire au mieux : traditionnels repas, marche de 5 ou 10 km, vente de crêpes et boissons, jeux de belote mais pas de tricot. Les bénévoles, les participants, les généreux donateurs ont permis une remontée de fonds à l'AFM – Téléthon qui a dépassé les 1 500 € (supérieure de 100 € par rapport à l'édition 2023).

En sommeil depuis plusieurs années, **le badminton** reprend sous la responsabilité de Lionel Verrière.

Les bilans moral et financier ont été adoptés à l'unanimité. Le montant des adhésions à l'association a été reconduit et les représentants aux divers organismes auxquels l'association est affiliée ont été nommés. Le don pour le téléthon 2025 a été reconduit.

Puis le Conseil d'Administration de l'association a été élu pour 3 ans. Constitué de 7 membres actifs et des 5 responsables de section, il se réunira dans la première quinzaine de janvier 2026 pour établir le bureau.

Après les remerciements à la municipalité pour la mise à disposition des salles et ses subventions annuelles, et ceux aux entreprises et particuliers pour leur sponsoring, l'Assemblée Générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Foyer Rural – Section Téléthon

Le Téléthon s'est déroulé le samedi 6 décembre 2025 à la salle polyvalente. Cette année, nous avons fait une remontée de fonds de 1571,10 € soit 67€ de plus que 2024. Nous avons servi 89 repas et compté 25 marcheurs sur les deux parcours 5 et 10 kms. La pluie a fait son retour dans l'après-midi, mais malgré tout, nos randonneurs ont bien apprécié les parcours et la collation à l'arrivée.

BRAVO aux Bénévoles pour leur aide précieuse sur cette journée et également pour la confection des gâteaux maison.



Une partie des bénévoles

Après le repas, quelques joueurs de belote sont restés passés l'après-midi ensemble.

Un grand merci à l'équipe du tennis de table qui nous a fait l'honneur d'être présente et de faire participer quelques joueurs. Comme les années précédentes le Foyer Rural a fait un don pour le Téléthon, merci à l'association pour leur participation.



Partie de tennis de table acharnée entre Odette Mure et Patrick Mayoud, notre agent technique municipal

Foyer Rural – Tennis de Table

Bilan de la 1^{re} phase

En cette fin d'année, la première phase du championnat adulte est presque arrivée à son terme puisqu'il ne reste qu'une journée avant le début de la phase 2 et les possibles montées ou descentes. Donc voici le bilan actuel pour nos équipes seniors.

Equipe 1 (en Départementale 1) : Notre équipe, après avoir chuté d'une division en fin de saison passée, a fait un parcours sans faute lors de cette première phase et se retrouve première invaincue avant le dernier match de la phase, match qui aura lieu face à l'autre équipe invaincue de sa poule et donnera lieu à une sorte de « petite finale » avec la montée au niveau supérieur pour le gagnant.

Equipe 1 lors de son dernier match



Equipe 2 (en Départementale 1) : Notre équipe 2, avec à son actif une très belle victoire face à un des 2 leaders de sa poule lors de la journée précédente, s'est replacée dans le ventre mou du classement et a assuré quasiment son maintien à ce niveau.

Equipe 3 (en Départementale 3) : notre équipe sera, elle, tranquille pour cette fin de phase, le maintien étant assuré, elle devrait même terminer à une honorable 4^{ème} place dans sa poule.

Equipes jeunes :

Notre effectif Jeunes a commencé la compétition et lors du dernier plateau qui s'est déroulé à l'Arbresle, notre club a présenté 9 équipes.

Les résultats sont satisfaisants avec un maintien de nos équipes 1 et 2 en poule A (plus haut niveau), ainsi que le maintien des équipes 3 et 4 en poule B. Et bravo à l'équipe 8 pour son accession au niveau supérieur.



Effectifs jeunes du club de Souzy sur le plateau de L'Arbresle

Information : pour la section tennis de Table, l'actualité de fin d'année est la préparation du tournoi annuel qui aura lieu le samedi 20 décembre.

En 2026, reprise des entraînements : Adultes : Jeudi 8 janvier – 19h30 - Jeunes : samedi 10 janvier – 9h30

Amicale Laïque Manienne

DIMANCHE 18 JANVIER 2026

SOUZY

SOUS LA HALLE – PARKING DES ROCHES



**VENTE DE
BOUDIN
ARTISANAL
À PARTIR DE 8H30**

**BUVETTE
SUR PLACE**

**SUR PLACE
OU À EMPORTER**



**ORGANISÉ PAR L'AMICALE LAÏQUE MANIENNE
AU PROFIT DES ENFANTS DE L'ÉCOLE**



Distribution des sacs poubelles et cabas de tri année 2026



**Samedi 10 janvier 2026
de 9h à 12h**

**Samedi 17 janvier 2026
de 9h à 12h**

Mairie - Salle du conseil municipal

Aucune autre distribution ne sera organisée.
Merci de prendre vos dispositions.